



FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FORCE OUVRIÈRE
46, rue des petites écuries 75010 PARIS – contact@fo-fonctionnaires.fr – 01.44.83.65.55

LES PRIX FLAMBENT, LE POUVOIR D'ACHAT S'EFFONDRE : INACCEPTABLE !

Depuis plusieurs mois, les prix de l'énergie flambent de façon brutale.

En 2021, le gazole a augmenté de 12 %, le sans-plomb 95 de 16 % et le sans-plomb 98 de 17,5 % !

Les augmentations successives du prix du gaz donnent le tournis : + 4,4 % en juin, + 9,9 % en juillet, + 5,3 % en août, + 8,7 % en septembre, + 12,6 % en octobre et + 12,6 % en décembre ! Or, le pseudo bouclier annoncé par Jean Castex n'a aucun impact sur toutes les augmentations déjà effectives.

Le prix de l'électricité atteint des niveaux historiques avec une augmentation de + 50 % en dix ans !

Qu'en est-il de la valeur du point d'indice dont l'augmentation doit compenser l'inflation, selon les principes du Statut général des fonctionnaires.

Le pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice s'effondre !

Entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2021, l'inflation en France est de 35,4 %. Aujourd'hui, pour retrouver la valeur réelle du point d'indice de janvier 2000 (en euros constants), il faudrait augmenter la valeur du point d'indice à hauteur de 22,68 % !

Pour les fonctionnaires, la perte est énorme, comme le montrent les exemples du tableau ci-dessous :

	Traitement brut	Traitement brut fictif au 1 ^{er} janvier 2022 calculé à partir de la valeur indexée sur l'inflation	Perte mensuelle
Catégorie A Professeur des écoles – 11 ^{ème} échelon	3 153,69 €	3 868,95 €	715,26 €
Catégorie B 1 ^{er} grade – 13 ^{ème} échelon	2 357,07 €	2 891,65 €	534,58 €
Catégorie C 1 ^{er} grade – 12 ^{ème} échelon	1 790,06 €	2 196,05 €	405,99 €

Le Gouvernement refuse toute négociation sur la valeur du point d'indice, la grille de la Fonction publique et les carrières !

Il faut le faire plier.

TOUS EN GREVE ET DANS LES MANIFESTATIONS LE 27 JANVIER 2022



POUR DES AUGMENTATIONS IMMÉDIATES ET GÉNÉRALES DES TRAITEMENTS ET DES SALAIRES

DANS L'ACTION

LE 27 JANVIER 2022

A lors que l'inflation a repris à un rythme plus soutenu et que le gel de la valeur du point d'indice depuis des années a déjà produit des ravages sur le pouvoir d'achat des agentes et des agents de la Fonction publique, le pouvoir exécutif a annoncé sa volonté de ne procéder à aucune augmentation générale des traitements et des salaires avant l'élection présidentielle.

Alors que l'ensemble des organisations syndicales revendique pourtant la revalorisation du point d'indice et des mesures transversales, cette position en dit long sur le refus de négocier de ce Gouvernement.

Elle met également en lumière leur hypocrisie : certes les discours flatteurs laudateurs envers les personnels continuent d'être ressassés mais, pour une véritable reconnaissance, on repassera.

Cette situation est totalement inacceptable.

Les organisations CGT, FAFP, FO, FSU et Solidaires des trois versants de la Fonction publique ne céderont en rien sur leurs légitimes revendications en matière de rémunération.

Plus globalement, elles continuent d'agir en faveur de la défense des missions publiques, de l'amélioration des conditions de travail, pour davantage d'emplois pour le service public.

C'est pourquoi, elles appellent l'ensemble des agentes et des agents de la Fonction publique à participer à la journée de mobilisation unitaire interprofessionnelle du 27 janvier.

En refusant toute réelle négociation, ce sont bien les employeurs publics et au premier chef le gouvernement qui portent l'entière responsabilité du blocage actuel.

Pour :

- >>> Le dégel du point d'indice ;**
- >>> De fortes et immédiates augmentations générales ;**
- >>> L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;**
- >>> Le rattrapage des pertes intervenues les années antérieures ;**
- >>> La revalorisation des pensions ;**
- >>> Les moyens du service public.**

**LES ORGANISATIONS CGT, FAFP, FO,
FSU ET SOLIDAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**SOUTIENNENT LES ACTIONS ET MOBILISATIONS QUI AURONT
LIEU DANS LES JOURS QUI VIENNENT ET APPELLENT À
S'INSCRIRE DANS**

**LA JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE DU 27 JANVIER 2022,
PAR LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS.**